

Les Archers du
Val de Bresle



Agrément FFTA : 0976096



Concours salle 2 x 18 m AUMALE

Le 3 et 4 Novembre 2018

Vieux Rouen Sur Bresle

Les Archers du Val de Bresle en collaboration avec la Compagnie des Archers Aumalois ont le plaisir de vous convier à leur compétition en salle qui aura lieu dans la salle des sports d'Aumale rue Jules Ferry . (parcours fléché).

Concours sélectif pour les championnats départemental, régional et France.

Frais d'inscription : 7€ par Archer

Horaires :

	Same di Après-midi	Dimanche matin	Dimanche Après-midi
Ouverture du greffe	13h30	8h30	13h15
Échauffement	13h45	8h45	13h30
Inspection du matériel	14h15	9h15	14h00
Début des tirs	14h30	9h30	14h15



Comité Régional
de Normandie



de Tir à l'Arc

Blasons :

Arcs à poulies	Toute catégorie de Cadet à Super Vétéran	Tri spot de 40
Arcs classiques	Poussins 8 à 10 ans	Blasons de 80
	Benjamins, minimes	Blasons ou tri spot de 60
	Autres catégories	Blasons ou tri spot de 40
Arcs nus	Benjamins, Minimes, Cadets	Blasons ou tri spot de 60
	Autres catégories	Blasons ou tri spot de 40

Inscriptions et règlements :

Mme Lizé Estelle
17 rue Albert Mallet
résidence du canada
60220 Quincampoix Fleuzy
Téléphone :
07.81.07.97.09 (à partir de
18h)
Mail :

tata.creation@hotmail.fr

Attention :

Les inscriptions ne seront
présent en compte
seulement à la réception
du règlement.

Règlement à établir à
l'ordre des archers du val
de bresle

Tir sur Tri Spot 40 à préciser lors de votre inscription pour les arcs classiques, sans précision le tir se fera sur blason de 40.
Tenue de club ou blanche exigé . Chaussure de sport obligatoire.

Licence papier ou dématérialisée 2019 munie d'une photo ou d'une pièce d'identité avec photo, à présenter au greffe ainsi que le certificat médical si la mention non est inscrite sur la licence.

Récompenses : (à partir de 18h00)

En individuel :	3 premiers de chaque catégorie.
Par équipe :	3 tireurs arc à poulie
	3 tireurs arc classique, dont 1 femme ou 1 jeune
	3 tireurs arc nu
Trophée de la ville d'Aumale	Meilleure équipe constituée d'au maximum un arc à poulie et d'au minimum un jeune.

Un même archer ne peut faire parte de 2 équipes et les équipes doivent être constituées avant les tirs.

Une buvette sera à votre disposition.